

L'ADSL enfin disponible cette année ?

Le maire, Michel Beeuwsaert, a présenté ses vœux à la population samedi matin, à la salle polyvalente de Nevoy.

Il a d'abord fait le point sur le bilan démographique, qui fait état de 1.256 habitants, 18 naissances - « un record » -, 2 mariages et 13 décès.

Vint ensuite le moment d'évoquer les grands projets pour 2015. Outre les divers chantiers de voirie et de rénovation, il était un sujet particulièrement attendu des Noveltais : celui de l'arrivée de l'ADSL sur la commune.

Mise en service en septembre au mieux

« Le bureau d'études pour la mise en place du répartiteur central de Nevoy a déposé son projet en août. La commune l'a approuvé et signé l'autorisation de commencement des travaux sur la voie publique pour le 1^{er} décembre. C'est la société Inéo



Michel Beeuwsaert vigilant vis-à-vis du rassemblement de l'association Vie et Lumière au mois d'août.

qui effectuera cette réalisation », assure l'édile. Le début des travaux a été annoncé pour mars, pour une mise en service qui se fera en septembre « dans le meilleur des cas ». Soupir dans l'assistance qui attend de sortir de la zone blanche depuis 10 ans.

La question du rassemblement Vie et Lumière a également été évoquée : l'école biblique aura ainsi

lieu à partir du 16 février et le rassemblement du 26 avril au 3 mai.

Quant au rassemblement du mois d'août, Michel Beeuwsaert et le sénateur PS du Loiret, Jean-Pierre Sueur, ont rappelé qu'ils avaient rencontré Manuel Valls (alors ministre de l'Intérieur, ndlr) le 8 janvier dernier et que celui-ci avait pris l'engagement de trouver un terrain pour la

manifestation nationale d'août 2014. « Nous espérons qu'il renouvellera cet engagement pour 2015. Là encore restons vigilants ! »

« Mutualisation » comme unique credo

En dernier lieu, le maire a souligné son attachement à la communauté des communes giennoises, illustré par un mot d'ordre : la « mutualisation ». « Notre intercommunalité ne conduit pas à la réduction de l'autonomie communale, mais elle autorise une division intelligente du travail, de la mutualisation entre les deux collectivités », souligne l'élu. Mutualisation qui passe par des « transferts de compétences et groupements de commandes », au service de « la réduction des dépenses ».

Et de conclure en souhaitant une bonne année 2015 à tous, accompagnée de la santé.